

## Commune de Gréalou

### Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 25 mars 2021

- - -

Le jeudi 25 mars 2021 à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le vendredi 19 mars, conformément aux articles L. 5211-1 et 5211-2 du code des collectivités territoriales.

#### **Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gille BELLIVIER, Mme Mélanie FAYET, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

#### **Étaient excusés les conseillers municipaux suivants :**

Mme Mélanie FAGES

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Nombre de conseillers présents : 10**

**Votants : 10**

#### **Accueil des participants**

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés.  
Mélanie FAYET est nommée secrétaire de séance.

#### **1 Approbation du Compte-rendu du dernier conseil municipal**

**Michel VÉDRUNE**

Le compte-rendu du conseil municipale du 5 mars a été transmis aux conseillers pour corrections et remarques. Une remarque a été transmise par mail par Jacques FOUCHER.

✓ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité**

#### **2 Vote du budget du lotissement**

**Claudine LACROIX**

Claudine LACROIX présente le budget du lotissement de la Garenne, dont une synthèse est présentée ci-dessous. Le budget complet est consultable en mairie.

SECTION	Budget 2020	Budget 2021 voté
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	76 354,93 €	77 369,95 € dont 23 903,55 € de report 2020
Recettes	76 354,93 €	77 369,95 €
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	119 852,99 €	111 238,23 €
Recettes	119 852,99 €	111 238,23 € dont 58 796,85 € de report 2020

✓ **Le budget du lotissement est validé à l'unanimité.**

### 3 Vote du budget communal

Claudine LACROIX

Claudine LACROIX présente le budget communal dont une synthèse est présentée ci-dessous. Le budget complet est consultable en mairie.

SECTION	Budget 2020	Budget 2021 voté
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses	249 616,12 €	265 975,91 €
Recettes	249 616,12 €	265 975,91 € dont 105 415,91 € de report 2020
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Dépenses	60 025,71 €	158 998,09 €
Recettes	60 025,71 €	158 998,09 € dont 10 698,09 € de report 2020

✓ **Le budget communal est validé à l'unanimité.**

### 4 Vote des taxes foncières

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE propose la même augmentation des taxes foncières que l'année dernière. Nathalie MASBOU fait remarquer que vu le contexte économique lié à la crise sanitaire une augmentation moins importante cette année serait justifiée.

Une augmentation de 2 % est proposée pour les deux taxes :

- Taxe sur le foncier bâti : + 2% , soit une taxe fixée à 7,75 %
- Taxe sur le foncier non bâti : +2 %, soit une taxe fixée à 130,99 %

✓ **Les augmentations proposées sont validées à la majorité.**

### 5 Remboursement anticipé du prêt du lotissement

Michel VÉDRUNE

Compte-tenu de la vente de terrains du lotissement en 2020, Michel VÉDRUNE propose de rembourser de manière anticipée le prêt à hauteur de 40 000 €.

✓ **Le remboursement anticipé de 40 000 € est validé à l'unanimité.**

### 6 Augmentation des indemnités du maire et du premier adjoint

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE explique que la charge de travail pour lui-même et Jacques FOUCHER est très importante. En conséquence, ils demandent l'augmentation des indemnités suivante :

- Maire : passage de 700 € brut par mois à 758,50 € brut ;
- 1<sup>er</sup> adjoint : passage de 273 € brut par mois à 330,62 € brut.

Michel VÉDRUNE et Jacques FOUCHER se retirent pendant la délibération

✓ **L'augmentation des indemnités est validée à l'unanimité.**

### 7 Questions diverses

Emmanuel SAILLY, Nathalie MASBOU,  
Jacques FOUCHER, Claudine LACROIX

- **Comité de pilotage du pôle pleine nature vallée du Célé**

Emmanuel SAILLY explique qu'il a participé à ce comité de pilotage, au cours duquel il a appris qu'il reste une enveloppe de 10 000 € pour des projet de développement touristique et des activités de pleine nature sur les communes située dans le pôle.

- **Bibliothèque**

Emmanuel SAILLY indique que la fréquentation de la bibliothèque est faible. Il propose de communiquer d'avantage sur ce service par les mails aux habitants et le site internet. Il se donne, avec les bénévoles, un an pour la dynamiser.

- **Panneau photovoltaïques sur bâtiment publics**

Nathalie MASBOU signale que la projet d'installer des panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes de Gréalou a été retenu dans le cadre de l'appel à projet du grand Figeac. C'est la coopérative « Fermes de Figeac » qui a été retenu pour réaliser les travaux. Il faudra au préalable désamianter une partie du toit. De la DETR pourrait être demandée pour ces travaux.

- **Toilettes sèches**

Jacques FOUCHER indique que la mairie a récupérer les clés des toilettes sèches proches de Super Cayrou. Il propose de se renseigner sur la réglementation de ce type d'équipement en période de pandémie.

- **PLUi**

Jacques FOUCHER signale qu'il a participé avec Claudine LACROIX a un deuxième atelier sur le PLUi à St-Chels. Claudine LACROIX suggère de faire un recensement :

- des terrain situés en zone constructible où les propriétaires ne veulent rien faire,
- des vieilles granges à réhabiliter.

- **Signalétique Super Cayrou**

Jacques FOUCHER explique l'accord conclu sur la signalétique de Super Cayrou :

- la signalétique piétonne devrait être prise en charge par le parc et le département,
- le panneau d'information sur la place du village devrait également être pris en charge par le parc,
- la signalétique routière n'est pour l'instant pas financée.

Nathalie MASBOU propose de prendre contact avec l'office de tourisme du Grand Figeac pour étudier les pistes de financement de cette dernière signalétique.

**Monsieur le Maire fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 22 avril à 20h30, à la mairie  
Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 20 avril 2021.

La secrétaire de séance :  
Mélanie FAYET